CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Edition quotidienne (par an) $4.00
Edition hebdomadaire " 1.00

annonces sont insérées aux taux suivants :

Par ligne	1ère insertion	0 10
"	Chaque insertion subséquente	0 05
"	Trois insertions par semaine	0 06
"	Deux " " "	0 07
"	Une " " "	0 08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes

Réclames: 10 centins par ligne chaque insertion

MERCREDI 12 JUIN 1889

LISTES ELECTORALES

Conseils a nos amis

Nous empruntons à la *Patrie* l'article suivant, dans lequel nos lecteurs trouveront des conseils très utiles. Nous faisons comme les Romains ; nous prenons à nos adversaires celles de leurs armes que nous croyons bonnes.

" Pour le moment, il ne s'agit pas de prendre des procédés devant le Réviseur, mais bien de se préparer à lui soumettre une *liste complète et correcte* lorsque le temps de la révision sera arrivé.

" Comme le rôle d'évaluation est la base de la liste électorale, il sera nécessaire de veiller à ce que ce rôle *soit corrigé*, en faisant rayer les noms de ceux qui sont morts, ou qui ont cessé d'être propriétaires, locataires ou occupants dans les limites de la paroisse et *en faisant inscrire* les noms de ceux qui peuvent avoir été omis par erreur ou être devenus propriétaires, locataires ou occupants depuis la confection du dernier rôle d'évaluation.

" En dehors des personnes portées sur le rôle d'évaluation, il y en a beaucoup d'autres qui sont qualifiées à voter en vertu de l'acte de franchise électorale, et en voici une liste complète :

" Ont droit de voter aux élections fédérales, *pourvu que leurs noms soient inscrits sur la liste revisée* :

" 1o Toute personne du sexe masculin ayant vingt et un ans révolus et n'étant pas déqualifiée par la loi ou un jugement de la Cour ; 2o Qui est née en Canada ou a été naturalisée ; 3o Qui est propriétaire, dans une cité d'immeubles de la valeur de $300,00 ; dans une ville, d'immeubles de la valeur de $200,00 et dans toute autre partie du district électoral, d'immeubles de la valeur de $150,00 ou plus ; 4o Qui est locataire, *par bail écrit ou verbal*, d'un immeuble pour lequel elle paie un loyer de *deux piastres* par mois si le bail est au mois, douze piastres par six mois ou vingt piastres par année, pourvu qu'elle ait occupé tel immeuble pendant au moins douze mois avant de faire application pour être inscrits sur la liste électorale et qu'elle ait payé en réalité le loyer ci-dessus mentionné durant cette période.

" N. B.—Serait qualifié le locataire qui aurait successivement occupé divers immeubles pour lesquels il aurait payé un loyer suffisant ; qui paierait son loyer en argent ou en service ou en effets, ou dans le cas où le loyer ne serait pas mentionné, si l'immeuble était porté sur le rôle d'évaluation comme valant $300 dans les villes et $150 dans les campagnes.

" 5o Qui occupe et reçoit les bénéfices depuis au moins douze mois d'un immeuble de $300 dans les cités ; $200 dans les villes et $150 dans les campagnes ; "6o Qui reçoit un revenu ou des émoluments de trois cents piastres par année depuis au moins un an de sa profession, état, bureau, métier ou de placements qu'il a faits en Canada, pourvu qu'il ait résidé dans le district électoral depuis au moins un an avant son application pour être inscrit sur la liste du district électoral ;

" 7o (a) Tout fils de cultivateur âgé de vingt et un ans, résidant avec son père depuis au moins un an, pourvu que la valeur de la terre qu'ils occupent soit suffisante, en divisant, pour qualifier le père et le ou les fils. Si la valeur de la terre était insuffisante pour qualifier le père et tous les fils majeurs, alors le père et les fils les plus âgés seraient qualifiés jusqu'à épuisement de la valeur qualifiante de la propriété ; (b) Si le père est mort, les fils majeurs qui sont restés depuis au moins un an avec leur père ou leur mère pourront être qualifiés tel que mentionné dans le paragraphe suivant, en commençant toujours par les plus âgés jusqu'à épuisement de la valeur qualifiante de la propriété qu'ils occupent avec leur mère.

8 (a) Tout fils de propriétaire d'immeubles autres qu'une terre, qui n'est pas autrement qualifié, qui réside avec son père depuis au moins un an avant la date de son application pour être mis sur la liste, pourvu que la valeur de tels immeubles, également divisée, puisse qualifier le père et le ou les fils, suivant le système établi par le paragraphe 7 (a) ci-dessus ; (b) Si le père propriétaire d'immeubles autres qu'une terre, est décédé, les fils majeurs résidant avec la mère depuis un an au moins, pourront être inscrits suivant le système établi dans le paragraphe 7 (b) ci-dessus.

N.B.—Aux yeux de la loi, ce qui est dit ci-dessus des pères et mères s'applique également aux beau-pères et aux belle-mères.

9o Tous pêcheurs résidants du district électoral dont les immeubles, bâteaux, filets ou autres appareils de pêche sont d'une valeur d'au moins cent cinquante piastres, ainsi que tous propriétaires de parts jusqu'au montant de cent cinquante piastres dans un navire enregistré suivant la loi ;

10o Tout résident du district électoral depuis un an avant la date de son application pour être inscrit sur la liste électorale, qui reçoit une pension garantie par hypothèque en vertu d'un acte de donation ou autre acte équivalent, d'au moins cent piastres par année, soit en argent ou en effets, soit partie en argent et partie en effets.

11o Deux ou plusieurs associés comme propriétaires, locataires, ou occupants d'une même propriété ont droit il être enregistrés comme voteurs, pourvu que la valeur de la propriété ou le montant du loyer payé, divisée également entre les associés, soit suffisante pour les qualifier tous. Dans les cas contraire, aucun d'eux n'est qualifié.

12o Les personnes qualifiées à voter sur le revenu, doivent être inscrites sur la liste du poll où elles résident ; les propriétaires, dans le district où la propriété qui les qualifie est située.

13o Les fils de cultivateurs et de propriétaires doivent avoir résidé avec leur père ou mère, beau-père et belle-mère, suivant le cas, durant les douze mois précédant leur demande d'inscription ; néanmoins, des absences occasionnelles n'excédant pas six mois durant cette période, n'empêcheront pas leur inscription, non plus que l'absence des marins, des pêcheurs et des étudiants qui suivent leurs cours au collège ou à l'université, qui sont considérés comme n'ayant pas quitté la maison paternelle.

" Telle est la liste des personnes qui peuvent être ou plutôt qui ont le droit d'être inscrites sur les listes électorales et qui, une fois inscrites, ont droit de voter aux élections fédérales.

" Nous conseillons donc à nos amis de chaque paroisse de se réunir pour :

" Examiner la liste actuelle afin de constater ceux qui sont *morts* ou *partis* après avoir vendu leurs propriétés ; qui ont *changé d'occupation ou de résidence*, ou qui ont *changé de qualification*, par exemple qui étaient qualifiés comme fils de cultivateurs et qui maintenant sont mariés et tiennent maison pour leur compte ou sont devenus propriétaires, locataires ou occupants, etc., etc.

" *Faire une liste complète*, en constatant de famille en famille, *les garçons qui sont devenus en âge ou qui le deviendront d'ici au mois de juillet prochain*, afin de les faire entrer sur la liste comme fils de cultivateurs ou de propriétaires ;

" Une liste de tous les garçons qui sont en âge ou qui le deviendront d'ici au mois de juillet prochain et qui étudient, soit au collège, soit aux universités ou qui sont pêcheurs ou marins ;

" Une liste de tous ceux qui reçoivent un salaire ou des revenus d'argent prêté, de parts de banque, ou de compagnies d'au moins trois cents piastres par année ;

" Une liste de tous les rentiers dont la pension en argent ou en effets est d'au moins cent piastres par année ;

" Enfin une liste de tous ceux de nos adversaires qui sont indument inscrits sur la liste et qui devraient en être rayés pour quelque raison que ce soit.

" C'est là le devoir des électeurs. Les chefs feront le reste."

L'on remarquera dans l'avant-dernier paragraphe, que notre confrère recommande à ses amis de faire rayer des listes les noms de ceux de ses adversaires politiques qui n'auraient pas le droit d'y figurer. Et les *amis* qui se trouveraient dans le même cas ? La *Patrie* conseille-t-elle de fermer les yeux sur cette illégalité ? Eh ! bien, nous, nous disons à nos amis : faites rayer les noms de tous ceux qui n'ont pas le droit de voter.

ECHOS DU JOUR

On trouvera à notre première page des correspondances télégraphiques de Montréal et de Québec.

Le *Courrier du Canada* appelle l'attention publique sur une pétition de droit qui vient d'être présentée au sujet d'une réclamation de $80,000, notée comme véreuse par les administrations précédentes.

" Cette réclamation, dit notre confrère, repoussée par trois ou quatre gouvernements, commençait à montrer la corde, quand des amis du cabinet Mercier en acquirent la propriété et entreprirent de la faire valoir.

" Sitôt que ces hommes bien en cour eurent mis la main dans l'affaire, miracle ! tout se mit à marcher : pétition de droit, procédure rapide, facilité excessive de la part des avocats du gouvernement. Bref, grâce à la bonne volonté générale, le gouvernement de la province est en passe de se faire condamner bénignement à payer $80,000 qu'il ne doit pas."

La *Presse* dit :

" Les élections générales ! faites-les si vous le pouvez, après deux ans de pouvoir ; après avoir tout vendu, tout acheté ; après avoir jeté $3,500,000 par les fenêtres, avoir tout souillé en chambre et au dehors, avoir augmenté nos dépenses de $500,000 par année, avoir menti à tous les articles de votre programme et pratiqué le brigandage sur une échelle inouie, ayant promis pourtant de pratiquer la plus stricte économie."

Les Québecquois viennent de faire une découverte qui est loin de les charmer. Ils se sont aperçus que, depuis deux ans, il y a un déficit de $200,000 par an dans la caisse municipale.

Si M. F. Langelier, le maire de la ville, n'était pas parti pour l'Europe, il en entendrait de belles sur son compte !

Beaucoup de flafla dans les journaux à propos d'une pétition que M. Hugh Graham, propriétaire du *Star*, de Montréal, serait venu présenter à Ottawa, au sujet de l'affaire des Jésuites.

Comme il y a grand nombre de gens qui assurent que la législature de Québec n'avait pas le droit d'enlever à la cause de l'enseignement public les revenus des biens des Jésuites pour les donner à des institutions religieuses, M. Graham prie le gouverneur en conseil de soumettre cette question à la cour suprême, et, de crainte que le chapitre des dépenses ne serve de prétexte au gouvernement pour rejeter la pétition, M. Graham,—c'est ici que vient le coup de grosse caisse,—a accompagné sa pétition d'un chèque de cinq mille piastres.

Il est inutile de dire que si le gouvernement se décide à soumettre la question à la cour Suprême, il n'aura pas besoin de l'argent de M. Graham pour payer les frais. Les journaux ont dit qu'à la dernière réunion du cabinet, on s'était entretenu longuement de cette pétition. La vérité est que, lorsque cette réunion a eu lieu, les ministres ignoraient parfaitement que M. Graham eût présenté une pétition quelconque !

Quant au fond même de la pétition, il est vrai que la loi qui crée la cour Suprême et de l'Echiquier, dit que le Gouverneur en conseil pourra à envoyer la considération de la cour toute question qu'il croira devoir lui soumettre. Mais dans le cas présent, le ministre de la Justice ayant fait connaître déjà son opinion sur la loi des biens des Jésuites, qu'il a trouvée constitutionnelle, nous ne voyons pas ce que le Gouvernenr en conseil pourrait bien avoir à demander à la cour Suprême.

C'est plutôt au comité judiciaire du Conseil Privé que M. Graham devrait trouver le moyen de s'adresser.

Le bruit court que c'est l'intention de M. Mercier d'accorder 6 représentants à Montréal, 2 au comté d'Ottawa, 2 à celui de Richmond et Wolfe, 2 à Drummond et Arthabaska, 2 à Chicoutimi et Saguenay, et à faire une nouvelle division d'une partie des comtés de Laval, Terrebonne et des Deux Montagnes, représentés par un député ; soit en tout huit députés de plus.

Lundi soir, un certain nombre de conservateurs, parmi lesquels se trouvaient MM. P. E. Leblanc, L. O. Taillon, G. A. Nantel, Dr Sc Lachapelle et J. M. Dufresne, se sont réunis dans le local du cercle conservateur, au château Ramezay, pour préparer l'organisation du parti, conformément à cette division de la province en quatre grands arrondissements, qui a été recommandée par la convention conservatrice.

Un de nos confrères s'indigne contre la *Chronicle* de Québec à laquelle il reproche d'avoir dit que "la *populace* canadienne-française se prépare à célébrer la St. Jean-Baptiste."

Pour calmer le courroux de notre confrère, nous lui ferons remarquer que, depuis une vingtaine d'années, le mot *populace* en anglais se prend en bonne part, grâce à l'emploi qu'en fit le général Grant, à Londres, quand on lui présenta le droit de bourgeoisie.

" Quand je jette les yeux sur la *populace* qui m'entoure," dit le général aux aldermen

DEPECHES DU MATIN

(Service spécial.)

BISMARCK N'EST Pas CONTENT

L'AFFAIRE DE SAMOA

HUMBERT MEPRISE EN ALLEMAGNE

SÉANCE ORAGEUSE A LA CHAMBRE FRANÇAISE

NOUVEAUX CARDINAUX FRANCAIS

Bismarck et le tzar

BERLIN, 11—Le repos du prince de Bismarck à Schonhausen vient encore d'être troublé par la politique hostile du tzar. Les projets de voyage, de réception de l'empereur François Joseph, etc., qu'avait décidé l'empereur Guillaume, sont ainsi déjoués par le refus tacite du tzar d'en venir à une entente relative à la rencontre des deux souverains. Le prince de Bismarck vient d'écrire au tzar : il lui demande de choisir une date et un lieu de rencontre des deux empereurs. Le tzar a répondu que quand il reviendrait de Copenhague, il pourrait peut-être rencontrer Guillaume III à Kiel, et qu'il ne voulait qu'il y eût aucune cérémonie, ni civile ni militaire, dans cette rencontre.

La conférence de Samoa

BERLIN, 12—D'après ce qu'on peut supposer, les Etats-Unis ne sont pas satisfaits de certains paragraphes du traité de Samoa. La conférence continuera probablement cinq ou six semaines de plus, pour reconsidérer quelques points encore en discussion.

On n'ajoute pas foi ici, dans les cercles officiels, à la dépêche d'après laquelle le retard que met le secrétaire Blaine à autoriser ses commissaires à signer le traité de Samoa, dépend de ce que les Etats-Unis ne veulent pas qu'il soit payé d'indemnité à l'Allemagne.

Caricature humitiante

BERLIN, 12—Les journaux de Berlin viennent de recevoir l'avis de cesser immédiatement la publication de la gravure qui représente le roi Humbert léchant les bottes de l'empereur Guillaume.

Alliance Italino-Allemande.

ROME, 12—M. Crispi paraît avoir obtenu l'assurance de l'appui de l'Allemagne, dans le cas d'hostilités entre l'Italie et la France. L'Autriche ne promet point d'intervenir dans chaque querelle de l'Italie avec la France.

Le procès Boulanger

PARIS, 12—On vient de saisir une valise qui contenait environ 30,000 lettres adressées au brave général, et parmi lesquelles on découvre des offres de service faites par des employés du gouvernement, tant civil que militaire.

Nouveaux Cardinaux Français.

PARIS, 12— Les archevêques de Paris, de Lyons, et de Bordeaux ont reçu, hier, des mains du président Carnot, le chapeau de cardinal. L'archevêque de Paris a adressé la parole au nom des deux autres prélats, et il a dit que leurs cœurs étaient remplis de sentiments de concorde et de patriotisme.

M. Carnot a alors fait allusion au zèle que les nouveaux cardinaux ont montré pour maintenir la paix entre les pouvoirs civil et religieux. Il a surtout fait l'éloge, de l'archevêque de Paris, à cause de son récent appel à tous les Français, " qui doivent, avait-t-il dit, s'unir pour la prospérité de la France."

M. Gladstone à Ramsay.

LONDRES, 12—M. Gladstone a parlé, hier, à Ramsay, tête nue, aux acclamations de la foule et aux formidables applaudissement du tonnerre.

Extradition extraordinaire

NEW-YORK, 12—On parle beaucoup de l'extradition de William A. Bushnell, autrement dit Gerald F. Hanson, accusé d'avoir volé, sous ce second nom, $25,000 à la Cie de Téléphone de la côte Occidentale, dont il était l'agent au Chili. Sous le premier nom, il aurait volé $36,000 à MM. Butler, Stillman et Hubbard, au moyen de faux.

Il n'y a pas de traité d'extradition entre les Etats-Unis et le Chili, aussi des paris avaient-ils été faits dans les cercles de Santaago et de Valparaïso, pour et contre le succès du détective qui était allé réclamer Bushneli. Ce dernier s'était rendu très populaire dans le pays ; c'est au point qu'il y a eu un duel à cause de lui ; mais, somme toute, le détective américain l'a emporté. Le gouvernement chilien lui a donné donné son homme, à titre de courtoisie internationale.

S'il faut en croire le *Monde*, on aurait envoyé de Québec à Montréal 2,000 exemplaires du numéro de l'*Electeur* de lundi. C'est celui qui contient le fameux article de neuf colonnes contre l'hydre qui suce le sang de M. Pacaud. C'est là une attention délicate de ce dernier, qui tient à faire sourire les gens que le mauvais temps rend moroses.

On nous assure que le corps de musique de Ste Anne songe à prendre des mesures pour se rendre en excursion à Québec et s'y trouver le 24 juin. Comme la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa s'est préparée déjà pour faire le même voyage, il serait très regrettable de voir la division se mettre dans nos rangs à ce sujet. Aussi ne donnons-nous cette nouvelle que sous toute réserve, sans y ajouter foi nous-même.

Le révérend messire C. A. Beaudry, actuellement à New-York, adresse aux Canadiens des Etats Unis une lettre dans laquelle il énumère les avantages qu'offre le Manitoba à la colonisation.

" Au Manitoba, dit-il, les terres sont prêtes à recevoir la charrue. On peut les avoir pour rien, au sud du Lac des Chênes ; pour des prix variant de $3 à $10 dans les belles paroisses de la vallée de la rivière Rouge, près de Winnipeg.

" Des terrains qui se sont vendus trente ou quarante piastres l'acre durant le *boom* de 1882, peuvent s'acheter aujourd'hui pour cinq à six piastres l'acre.

" J'invite tous les Canadiens qui ont besoin d'un changement à aller visiter le pays. Pour cela il y aura deux excursions de Montréal à Moosemin et retour (3,400 milles) pour $28. Les Canadiens des Etats-Unis qui voudraient profiter de ces excursions pourraient avoir une réduction de dix piastres en présentant leur billet de retour (pour attester qu'ils viennent des Etats-Unis). A ceux-là je donnerai des recommandations à cet effet. Le 18 courant, jour du départ, je serai au numéro 523 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc, Montréal."

On annonce de St-Hyacinthe la mort de M. P. S. Gendron, autrefois représentant de Bagot aux Communes et plus tard protonotaire à Montréal.

M. R. Cameron a signé, hier, le contrat qu'il a obtenu du gouvernement pour la construction d'un bureau de poste à Almonte, dans l'Ontario.

CHEAPSIDE

BARGAIN SPECIAL

Pour cette semaine

Coton épongé uni, pour 22 cts remplaçant avec avantage toute soie épongée.

500 paires de rideaux en dentelles vendues à des prix en bas du prix coûtant

Vente sans réserve de poles de toute sorte pour rideaux.

Job considérable de gants de soie vendus en bas du prix coûtant.

Vente sans réserve de Dolmans et de corsages pour visités perlés.

Voyez notre fond de Dolman impermeables pour demoiselles.

N. B.—Si vous voulez avoir un habillement de bon goût et bien fait allez chez

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES —EN— COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe

AU STUDIO DE

PITTAWAY & JARVIS

117 RUE SPARKS

Téléphone 361

L'HOTEL :- CUSHING

—:o:—

UNE VISITE EST SOLLICITÉE — M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville pour la manière habile avec laquelle il dirigea l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex, un salon de première classe, où il tiendra toujours des BOISSONS DE PREMIER CLASSE — Toujours en mains des CIGARES de première marque. CUSHING & CO. No. 548 Rue Sussex. — EST SOLLICITÉE

REMEDE DE PINUS

POUR les HEMORROIDES

Marque de commerce

Onguent PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme Gure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

—:o:—

PREPARE PAR —

Pinus Medical Co.,

Ottawa, Ontario.

DOMINION FLOUR STORE

La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc

THOMAS GORMAN

PROPRIETAIRE

36, Carre du Marche By. 36

EDITION COMPLETE — ET — OFFICIELLE — DU DEBAT SUR — LES BIENS DES JESUITES

Dans la Chambre des Communes

OTTAWA, MARS 1889

PRIX - - 25 cents

— EN VENTE CHEZ —

P. C. GUILLAUME

Rue Sussex

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

—No. 175 RUE SPARKS—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

Habillements de messieurs faits et réparés. Satisfaction garantie.

A. DAOUST, tailleur,
No. 18 rue Nicholas, Ottawa.

'an 9 1a

A VENDRE

Un bon Hôtel situé au quai de Brown donnant à la traverse de Papineauville L'hotel est actuellement occupé. Dimensions des bâtisses : maison 24 x 3), 1er appartements, et une bonne grande cuisine de 18 x 20 ; une écurie de 20 x 22 ; une remise de 40 pieds et une bonne cour.

Le tout se vendra à grand marché, visitez la place et faites vos offres. Le tout a coûté $2000.

S'adresser à ELOI SENE,
Chapleau, Ont.

LA PLUS Grande Manufacture —DE— BALANCES CANADA

Au delà de 100 différents genres de

Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), Tiroirs à argent.

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et demandez une liste de prix. S'adresser à

C. Wilson & Fils

16, RUE ESPLANADE, 16

TORONTO, Ont

Departement des artistes

ON VIENT DE RECEVOIR par le Str "Carthaginian"

Les ETUDES de PANNEAUX —DE— MADAME VONGE

Ceci est le premier et unique lot importé dans la Puissance. Les prix sont de moitié moins chers qu'aux Etats-Unis.

WM. HOWE.

LOYER & CIE

Nouveau Magasin d'Epiceries

No 226, RUE DALHOUSIE
Coin de la rue de l'Eglise, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public mériter une large part du patronage. 21 11 87-1a

TAPIS ! TAPIS

Prélarts, Sommiers elastiques, Matelas, Voitures d'Enfants, Chaises de repos et sofas

Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez

W. DAVIS

222 RUE WELLINGTON.

Avis pour la Santé

Buvez les célèbres bières et porter de Molsons. Vous pouvez vous les procurer chez E. G. Faulkner, coin des rues Dalhousie et St-André, le seul agent pour les villes d'Ottawa et de Hull Si vos fournisseurs ne l'ont point, demandez les.

MONTRES ET BIJOUTERIES

Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente sinon l'argent vous sera remis Reparations de montres avec soin et dans les règles de l'art chez H NOREZ No.30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs

Le Véritable ONGUENT CANET-GIRARD est un remède souverain pour la guérison de toutes les PLAIES, PANARIS, FURONCLES, ANTHRAX, Blessures de toute espèce

Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.

Exiger sur chaque rouleau la signature ci-dessous

Dépôt général à PARIS 4, rue des Orfèvres et dans toutes les bonnes pharmacies.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU CANADA— "CITIZENS"

FONDEE EN 1864

BUREAU PRINCIPAL : Edifice de la Compagnie d'Assurance "CITIZENS," 181 rue St. Jacques, Montréal.

DIRECTEURS :

Hon. J. J. C. Abbott, Sénateur, Président
Andrew Allan, Ecr., Vice-Président.
Robert Anderson, Ecr | Arthur Prevost, Ecr
Alp Desjardins, M. P. | J. O. Gravel, Ecr.
H. Montagu Allan, Ecr.
William Smith, secrétrés.
G. E. Hart, gérant général

CAPITAL SOUSCRIT - $1 009,800.00
Dépôt au gouvernement fédéral 122,840.00

G. W. SEGUIN, Sous agent. EDWARDS KING, Agent de ville
27 RUE SPARKS, OTTAWA.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants, afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

Atelier de Marble et Granit de la Cité

R. BROWN, Prop. 26 rue York

Hotel - Riendeau

Tenu sur le plan Européen et Américain.

64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des premisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement des première class des vins et liqueurs cigares de choix. JOSEPH REINDEAU, Propriétaire.

Ecurie de Louage a vendre

M. Jos. Sanecal, coin des rues York et Dalhousie offre en vente son Ecurie de louage complet consistant en chevaux, voitures et robes de buffle de première classe, à un prix très modéré.

JULIEN & CIE

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur (basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.

Les ordres sont remplis avec promptitude.

JULIEN & CIE,
466 rue Sussex.

TOUJOURS EN MAGASIN, TOUTES SORTES DE SAUCISSES ET BOUDINS

En gros et en détail chez

CHARLES MICHON,
Etal No. 3, Marché By.

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

EAUX :-: SULFUREUSES DE VICTORIA

Sur le chemin de Montreal

Bains ouvers le 4 de mai. Cinq mille d'une charmante promenade en dehors de la ville La diligence laissera le bureau de poste tous les mercredi et dimanche à 9 heures a.m. et sera de retour à 6 30 hrs p. m. Conditions $ .25 et $1.50 par jour. Les bains sont de 50 centins ou $5 la douzaine.

Pour toute autre information s'adresser à

F. O. RING, Gérant

On peut lettres au propriétaire, 461 rue Wellington.

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

MARQUE DE FABRIQUE

Seul Topique remplaçant le Feu sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.

Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

Vin et Sirop de Dusart au LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

Le Lacto-Phosphate de chaux contenu dans le SIROP et le VIN de DUSART est le plus puissant des réparateurs.

Il raffermit et redresse les os des enfants rachitiques ; rend la vigueur et l'activité aux Adolescents mous et lymphatiques et à ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide ; chez les Phtisiques, il facilite la cicatrisation des poumons.

Les femmes enceintes, qui prennent le VIN ou le SIROP de DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.

Le Lacto-Phosphate de chaux enrichit le lait des Nourrices et garantit les enfants contre la Diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la Dentition se fait sans fatigue et sans convulsions.

Le VIN et le SIROP de DUSART réveillent l'appétit et les forces des convalescents, et conviennent dans tous les cas de fatigue ou d'épuisement du corps humain.

ASTHME CIGARETTES INDIENNES au CANNABIS INDICA de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris.

Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie.

MATICO DE GRIMAULT & Cie

GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris

INJECTION de MATICO de GRIMAULT & Cie ; elle a acquis en quelques années une réputation universelle, et guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

CAPSULES au MATICO de GRIMAULT & Cie ; ne fatiguent pas l'estomac comme le font toutes les capsules au copahu liquide et au cubèbe et guérissent rapidement.

Les Médicaments ci-dessus se trouvent à Paris : 8 Rue Vivienne ; à Montréal : chez Lymans, Sons et Cie ; à Québec : chez le Dr Hamilton.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambres, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES. ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet.
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H. Walker. D. L. McLean. C.A. Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

J. T. JULIEN
273 RUE ST PATRICE
VITRIER, PEINTRE DECORATEUR, TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.
Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets lisses Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union, D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpent ur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Cathare. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 289 rue Dalhousie.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, Ottawa

ROBINSON & CIE
GRAINETIERS et FLEURIST
Marchands de toutes semences, jardinières et potagères, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour cérémonies de mariage ou enterrement, une spécialité.
223 Rue Rideau, Ottawa, Ont.